

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°65, octobre - décembre 2017

À LA UNE

MADININAIR ENGAGÉ DANS L'ÉLABORATION DU PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 3



Pour faire suite à l'adoption du Plan National Santé Environnement 2015/2019 (PNSE3), des **travaux d'élaboration du PRSE 3, pilotés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) et la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)**, ont été engagés en juin 2017 sur le territoire de la Martinique. Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) doit décliner de manière opérationnelle les actions du PNSE3, tout en veillant à prendre en compte les problématiques locales et à promouvoir des actions propres aux territoires. Le PRSE 3 Martinique devrait couvrir la période **2017 à 2021**.

En Martinique, l'objectif visé est un PRSE3 opérationnel, resserré sur des enjeux prioritaires, comptant une vingtaine d'actions et pouvant s'appuyer sur les acteurs de terrain pour leur réalisation.

L'élaboration du plan s'appuie sur les instances suivantes :

- le comité de pilotage rassemblant le Préfet, la DEAL, l'ARS et la CTM
- le comité d'animation composé de l'ARS, la DEAL, la CTM, la DAAF, la DIECCTE et l'ADEME
- le Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) réunissant État, collectivités territoriales, associations, structures et personnes qualifiées - dont Madininair fait partie.

Quatre axes de travail ont été retenus par le comité de pilotage :

- Axe 1 : eau - alimentation
- Axe 2 : air extérieur

- Axe 3 : risques environnementaux
- Axe 4 : promotion de la santé environnementale.

Les membres du GRSE se sont donc répartis en ateliers afin de travailler et proposer des actions sur chacun de ces axes. Entre septembre et novembre 2017, les ateliers se sont réunis à 2/3 reprises.

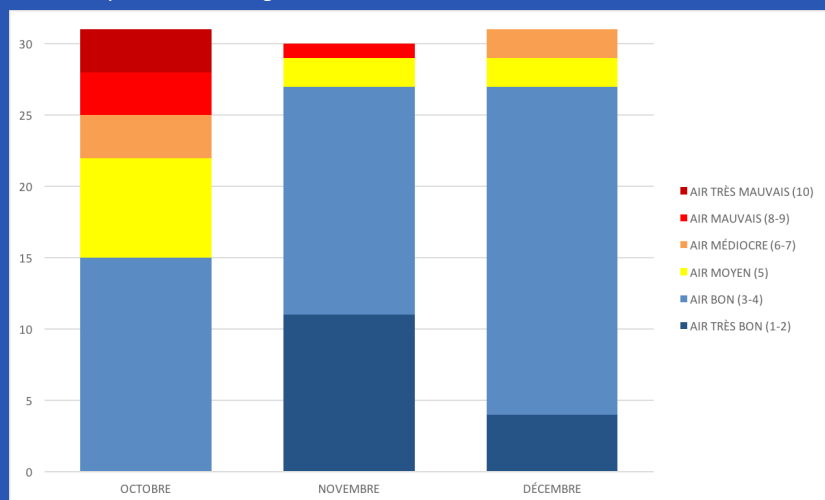
Madininair a ainsi participé à 3 ateliers («air extérieur», «risques environnementaux» et «promotion de la santé environnementale») et encouragé la mise en oeuvre d'**actions relatives à la qualité de l'air extérieur et intérieur afin d'améliorer la connaissance des expositions, l'information et la communication**. Les projets d'actions soutenus par Madininair sont en lien, soit avec des polluants problématiques en Martinique, soit avec des polluants dont on a peu de données sur le territoire : les particules fines, l'hydrogène sulfuré, les odeurs, les pesticides, le radon, les moisissures, les pollens... Madininair a également soutenu des actions permettant une **meilleure prise en compte de la santé environnement dans les politiques publiques**, et une **meilleure prévention des populations sensibles**.

A l'issue des ateliers de travail, une trentaine de projets a été proposée. Ceux-ci devraient être présentés au comité de pilotage en début d'année 2018, dans un but de priorisation et sélection. Rappelons que l'objectif visé des pilotes est d'avoir une vingtaine de fiches-actions qui seront ensuite mises en consultation publique avant approbation du PRSE3.



BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices de qualité de l'air enregistrés au cours du 4^{ème} trimestre 2017



La qualité de l'air de ce dernier trimestre 2017 est globalement bonne : 75% d'indices ATMO très bon et bons.

Mais ce chiffre cache la réalité du mois d'octobre qui a été marqué par 16 jours d'air moyen à très mauvais. Le mois d'octobre a connu 5 jours consécutifs d'air mauvais à très mauvais (indices compris entre 8 et 10) : du 17 au 21 octobre. Les indices 10 ont été enregistrés les 18, 19 et 20 octobre. Ces indices sont liés à un épisode de pollution particulaire dû à une brume de sable très dense au dessus de la Martinique. Première fois depuis le début des mesures de PM10 en 2000, qu'un phénomène d'une telle ampleur est observé en Martinique à cette période de l'année.

DONNÉES TRIMESTRIELLES

Ce dernier trimestre 2017 a été marqué par un **épisode exceptionnel de pollution en particules fines**. En effet, Madinair a enregistré 4 jours consécutifs de **dépassements des seuils réglementaires en PM10** du 18 au 21 octobre. Les maxima enregistrés le 19 octobre ont atteint des valeurs historiques : 163 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ au Robert, par exemple. Toutes les stations ont donc connu des dépassements journaliers mais seule «Fort-de-France/Renéville» présente une moyenne trimestrielle supérieure à 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, l'objectif de qualité. Au cours du trimestre, Madinair a activé **8 procédures préfectorales** pour ce polluant : 1 procédure d'information et recommandation et 7 procédures d'alerte (dont 2 sur persistance de l'épisode de pollution). **Pour les PM2,5**, Madinair observe également une **concentration trimestrielle supérieure à 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** , l'objectif de qualité annuel, sur la station de Fort-de-France.

Pour les autres polluants réglementaires, les normes sont respectées au cours de ce trimestre.

PROCÉDURES PRÉFECTORALES

Au cours du trimestre écoulé,

8 procédures d'information/recommandation ou d'alerte ont été activées.



PARTICULES PM10

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	37	151	7
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	23	144	5
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	26	158	4
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	24	163	7
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	25	150	6
Saint-Pierre / CDST <i>périurbaine</i>	21	120	4
François / Pointe Couchée <i>observation «brume»</i>	25	161	7

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

a. objectif de qualité : 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
 b. valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur une journée
 c. seuil d'information-recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ durant 24 heures



PARTICULES PM2,5

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. ^{a & b}	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	13	58
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	10	67

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle
- b. valeur limite : **25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle



DIOXYDE D'AZOTE NO₂

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	19	68	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	39	155	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	6	42	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	12	43	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	1	21	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	4	48	0



station Lamentin / Bas Mission

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : **200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$**
- c. seuil d'information-recommandation : **200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** durant 3 heures consécutives



DIOXYDE DE SOUFRE SO₂

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	3	29	0	54	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne annuelle
- b. valeur limite journalière : **125 $\mu\text{g}/\text{m}^3$**
- c. seuil d'information-recommandation : **300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** durant 3 heures consécutives



OZONE O₃

Stations de mesures continues (concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	21	59	0
Fort-de-France / Lycée Bellevue <i>périurbaine</i>	35	69	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	43	77	0
Robert / Bourg <i>urbaine</i>	39	74	0



Retrouvez l'ensemble
des données et mesures de
Madininair sur
<http://www.madininair.fr/>
Mesures-fixes

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne sur 8 heures
- b. seuil d'information-recommandation : **180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne horaire
- c. seuil d'alerte : **240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** en moyenne horaire

En bref...

Gadé sa ki pasé



• ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN ZONE PROTÉGÉE

Du 31 juillet au 31 décembre, Madininair a réalisé une évaluation de la qualité de l'air en zone protégée au Domaine d'Emeraude dans la commune du Morne Rouge. Des mesures de dioxyde de soufre SO₂ et oxydes d'azote NO_x, ont ainsi été effectuées par l'intermédiaire d'un moyen mobile (remorque). Les résultats de l'évaluation devraient être disponibles au cours du premier trimestre 2018 sur le site www.madininair.fr

• DÉBATS PUBLICS «SANTÉ ET ENVIRONNEMENT»

Du 23 octobre au 30 novembre, Madininair a participé à plusieurs débats publics organisés par la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), sur la santé et l'environnement : le 23 octobre au Robert, le 26 octobre au Lamentin, le 31 octobre à Saint-Pierre et le grand débat de restitution le 30 novembre au Palais des Congrès de Madiana à Schoelcher. Ces débats ont permis aux martiniquais de s'exprimer sur leurs perceptions des effets de l'environnement sur la santé, d'échanger sur des pistes d'actions. Il en est ressorti que la qualité de l'air est l'une des principales préoccupations environnementales des martiniquais et que ce sujet soulève de nombreuses questions auxquelles Madininair a essayé de répondre au cours de ces différents débats.

• JOURNÉE TERRITORIALE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Le vendredi 27 octobre, la Collectivité Territoriale de Martinique a organisé une journée territoriale de réflexion sur la « santé environnementale » réunissant élus, organismes, associations et experts. Des sujets variés ont été à l'ordre du jour : médecine environnementale, urbanisme favorable à la santé, qualité de l'air, risque chlordécone, habitat, conditions de travail... Madininair a donc réalisé une intervention sur le lien «qualité de l'air et santé» qui a suscité l'intérêt et des questions des participants.

• ATELIERS «SQAIE CACEM»

Le 29 novembre, Madininair a animé en collaboration avec le Dr Desbois, des ateliers «Santé, Qualité de l'Air Intérieur et Environnement (SQAIE)» à destination d'élus et personnels de la Ville de Saint-Joseph. Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du programme «AIR» de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM). Ils ont pour objectifs d'informer les communes sur la problématique de la qualité de l'air à l'intérieur de

leurs établissements recevant du public : causes, effets, prévention et gestion. Au cours d'une matinée d'échanges, les participants ont donc été sensibilisés aux thématiques qu'ils avaient choisies en amont, à savoir : «enjeux et réglementation», « influence de l'environnement extérieur», « ventilation » et « humidité et moisissures ».

• FÊTE DE LA SCIENCE 2017

A l'occasion de la Fête de la Science, Madininair a tenu du 31 novembre au 2 décembre, un stand au Village des Sciences du Palais des Congrès de Madiana, autour des métiers de la qualité de l'air. Madininair a proposé aux visiteurs de se mettre dans la peau des techniciens et ingénieurs au travers d'expériences, de jeux et de contenus interactifs. Des visites virtuelles ont également été proposées pour découvrir les laboratoires de surveillance de la qualité de l'air.

• ANIMATION DU RÉSEAU «ALGUES SARGASSES»

Dans le cadre de l'animation et du suivi du réseau de surveillance des algues sargasses, Madininair a organisé le 15 décembre dernier, une réunion d'échanges avec ses partenaires : l'ADEME, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS), Communauté d'Agglomération du Pays Nord (CAPNord) et la Collectivité d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM). Cette réunion a été l'occasion de rappeler le fonctionnement de réseau, de présenter une synthèse des résultats de mesures depuis 2015 et d'échanger sur l'avenir du réseau (choix des sites, valorisation, financement...).

AGENDA MADININAIR



- **Du 6 février au 6 mars 2018 :** Exposition «Halte à la pollution de l'air intérieur», Médiathèque du Lamentin
- **24 février 2018 :** États Généraux de la rhinite et de l'asthme allergiques aux Antilles-Guyane aux Trois-Îlets
- **Du 26 février au 27 mars 2018 :** Evaluation de la qualité de l'air en zone naturelle protégée, aux Anses d'Arlet
- **20 mars 2018 :** Concours C Génial collège Martinique, au CDST de Saint-Pierre